

QUEL MULTICULTURALISME EN GUYANE ?

L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES BRÉSILIENNES

Dorothee Serges

Université de Paris III, Sorbonne-Nouvelle

Résumé

Le multiculturalisme se structure autour de trois niveaux (Doytcheva, 2005). Le premier niveau est une caractéristique liée à la diversification des sociétés contemporaines (races, ethnies et cultures), le second renvoie à un processus d'organisation des différences culturelles et le troisième à un programme politique, reconnaissant et instituant le vivre ensemble. Dans cet article, je souhaite présenter le premier à partir du contexte migratoire, de l'installation des Brésiliennes et de la répartition socio-spatiale des différents groupes ethniques. Le second niveau se focalise sur la place de ces dernières sur le marché du travail, informel, emplois aidés ou auto-entrepreneuriat, au regard de la stratification plus globale. Dans un troisième temps, j'interroge le projet politique du vivre ensemble dans la société guyanaise, à travers l'analyse des positions sociales occupées par les Brésiliennes.

Abstract

Multiculturalism is framed around three axes (Doytcheva, 2005). The first relates to elements of diversity in contemporary societies, such as, race, ethnicity and culture. The second constitutes the processes that classify and organise cultural differences whilst the final characteristic articulates a political programme, acknowledging and consolidating the idea of co-existence. Focussing on the first axis, I elaborate on the context of migration of Brazilian women in this essay. In particular, I explore their acts of settling down ('homing') and the socio-spatial divisions of the different ethnic groups in Guiana. In terms of employment, I consider the larger context of global stratification to discuss their access to employment. Brazilian women migrants often work in the informal sector as self-employed freelance workers or state-funded care jobs. Finally, through a careful analysis of the social position occupied by Brazilian women in Guiana, I query the significance of the political project of co-existence in the Guianese society.

Colonisation, décolonisation et peuplement de la Guyane

Les trois phases de la colonisation en Guyane se découpent comme suit: une période d'exploration (1499), une période d'implantation des colonies (1643) et une période de découpage administratif (1789), avec l'implantation de commissaires et consuls en plus des structures administratives métropolitaines. Le commerce est alors établi entre la métropole et la colonie, supposant des échanges mercantilistes lors desquels le monopole est régi par le régime de l'Exclusif, mitigé en Guyane jusqu'en 1817.

Les répercussions de la colonisation sur les populations locales - autochtones - conduit à un déclin démographique de ces dernières, après la volonté des missionnaires de les sédentariser afin de mieux les exploiter. Les populations amérindiennes fuient. Les colons se tournent vers « l'importation » de populations africaines esclaves afin de développer l'agriculture, et notamment le système de plantation de canne à sucre. A l'abolition de l'esclavage (1848) - et même avant - la fuite des esclaves marrons, ou marronnage, suppose leur retour à la vie libre. Cette liberté, en dehors de la fuite, peut être acquise grâce au mariage avec une femme libre ou au rachat par un propriétaire.

La libération des esclaves s'organise à partir de la hiérarchie existante, c'est-à-dire la stratification sociale qui correspond à la valeur des esclaves basée sur leurs compétences: les domestiques ou les ouvriers occupent une meilleure position que les travailleurs en atelier. La stratification sociale se superpose à la stratification ethnique. Basée sur la couleur de peau, on retrouve les Blancs, les Noirs et les mulâtres. Ces derniers se distinguent des affranchis. Les hommes libres s'organisent selon trois groupes: les privilégiés du Roi, les soldats de garnison et les habitants, les habitants blancs étant mieux positionnés que les mulâtres et les Nègres libres.

La liberté dépendait du statut social occupé dans la société coloniale, à savoir: le sexe; le statut économique, le statut social et la couleur de peau, incluant la religion pratiquée et la nationalité. La classe dominante, après l'abolition de l'esclavage, est composée des hauts fonctionnaires, du clergé et des gros commerçants, tous - ou presque - blancs. La classe moyenne comprend les petits agriculteurs, les artisans de Cayenne, les petits commerçants et les petits fonctionnaires, blancs et « gens de couleur ». La stratification sociale sur la base ethnique se poursuit même après l'octroi de la citoyenneté.

Persévérant dans sa volonté de développer son territoire colonial, la France va poursuivre le peuplement de la Guyane avec l'envoi de contingents d'hommes. Il s'agira premièrement des missions organisées et planifiées, soldées par des échecs (mission de Kourou). Les bagnards et les « non-désirés » seront également envoyés dans les « camps » (celui de la transportation à Saint-Laurent-du-Maroni ou encore aux îles du Salut). Peu d'entre eux résisteront à l'enfer des conditions de vie locale. La découverte de gisements aurifères va conditionner une migration plus « spontanée », migration indienne, antillaise (Martinique, Guadeloupe, Sainte-Lucie et Dominique). Enfin, le développement de l'agriculture, à partir de l'Ouest guyanais, suppose l'arrivée de Saint-luciens, de Javanais, de Surinamais et d'Européens, développement qui sera suivi de l'implantation de commerces, notamment chinois et syro-libanais. Cependant, il faudra attendre le milieu du XXe siècle pour que la population augmente et permette un développement plus durable.

Départementalisations et migrations des Brésiliennes en Guyane

L'État français instaure la départementalisation de la Guyane - mais aussi celle de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion - en 1946. La situation de ce département français entraînera une volonté d'assimilation des populations en fonction de modèles culturels associés à l'idéologie du progrès. La départementalisation en Guyane, selon Marie-Josée Jolivet (1982), prend plusieurs formes: administrative, économique et sociale.

Dans la société guyanaise, l'histoire du peuplement est le résultat de l'influence des politiques migratoires en vue d'amorcer le développement économique, ou « départementalisation économique » (Jolivet 1982), conditionnant la venue de populations originaires du continent d'abord européen, africain, puis caraïbéen, sud-américain ou encore asiatique. Ces populations sont donc soit envoyées - expéditions coloniales, missions, esclavage.

D'autres populations ont, plus récemment, été appelées pour y travailler - Colombiens et Brésiliens sur les chantiers de construction; Asiatiques (Hmong et Chinois), Javanais et Hindoustaniens pour développer l'agriculture et les commerces - ce qui contribue au développement de secteurs d'activités « attribués » à des populations spécifiques. Serge Mam Lam Fouck mentionne que la « diversité culturelle doit aux stratégies de développement de la France coloniale » (2002: 14), contraignant la société guyanaise à poser la question de l'intégration des vagues successives d'immigrant.e.s, désirés ou non (Joppke 1998).

En effet, à partir des trois types de départementalisation (Jolivet 1982), supposant l'instauration d'administrations telles que la mairie, la préfecture et les hôpitaux, qui ne fonctionnent pas tout à fait de manière semblable, le niveau de vie nouvellement créé semble artificiel. Par conséquent, les aides sociales, par exemple, sont des aides financières. Elles se différencient dans les représentations collectives avec d'un côté la sécurité et de l'autre l'assistanat. Elles comportent un certain nombre de failles, notamment dans leurs modalités de répartition et dans les « trous » financiers qu'elles impliquent. Aussi vont naître des stéréotypes prégnants comme celui du « désengagement au travail », de la « déresponsabilisation familiale », du « déclin des solidarités » et des « ruptures conjugales », favorisés par le versement des aides sociales.

L'implication de ces dispositions entraîne plusieurs conséquences. Tout d'abord, les populations sont « renvoyées à des clichés », comme le fait d'être assistées, Rmistes, communautaristes, d'où l'utilisation du terme postcolonialité pour rappeler que les hiérarchies coloniales instaurées entre les différents groupes ethniques déjà mentionnés, se poursuivent avec et par la politique départementale.

Par extension à ce constat, la postcolonie ne qualifie pas strictement un régime d'indépendance nationale, mais:

Une situation où perdurent des effets du régime colonial, tout en connaissant de nouvelles expériences engendrées par le déclin des productions locales [...], l'entrée dans l'espace européen (difficulté de rivaliser avec les économies du continent: éloignement de la métropole, coût de la main-d'œuvre), la mondialisation (compétition avec les pays émergents), l'augmentation du nombre de diplômés, l'émergence de revendications de

réparation historique (mémoire de l'esclavage, du colonialisme) et affirmation de différences culturelles. Ce sont les postcolonies (Vergès, 2005: 69).

La résolution du développement économique passe par l'instauration d'une économie capitaliste, en raison des charges sociales des employeurs et du niveau de vie artificiel dû à la vie chère (40% supérieur à celui de l'hexagone). Pour pallier à ces exigences et au manque de main d'œuvre locale, les patrons vont trouver dans la main d'œuvre brésilienne voisine, immigrée et peu qualifiée, une mesure temporaire à l'embauche. Certains des travailleurs vont être régularisés, d'autres vont se diriger vers le secteur informel.

Dans ce contexte, l'intégration spatiale des premiers groupes - créoles guyanais,¹ métropolitains et asiatiques - s'effectue dans les centres urbains qui représentent en Guyane une première couronne d'habitats d'ouvriers, d'employés d'origine rurale ou étrangère. Cette organisation spatiale va conditionner une opposition centre-périphérie et désigner des espaces périphériques marginalisés tels que « la Crique » ou le « village chinois ». Puis, un nouveau seuil de ce processus d'urbanisation inégalitaire et plutôt anarchique sera franchi dans les années 70-80 avec le développement des « cités immigrées » et l'accentuation de la bidonvilisation de certaines zones d'habitat telle que la cité Arc-en-Ciel, anciennement nommée BP134, qui est liée à l'arrivée massive de migrants frontaliers et notamment sud-américains, à l'intérieur desquels les Brésiliens, travailleurs sur les chantiers de construction. Se forme alors une seconde couronne de quartiers périphériques populaires. On assiste actuellement à leur détérioration progressive ou réhabilitation parcellaire.

¹ Les créoles guyanais des centres urbains se distinguent de ceux résidant en zone rurale, caractérisés par un type d'habitation dite « créole » et pratiquant l'abattis et l'autosubsistance en besoins alimentaires. Frédéric Piantoni précise que la « bipolarité » entre l'espace de l'intérieur et celui du littoral se double d'une rupture entre les manières d'occuper les espaces - urbains et ruraux - où « les affranchis des villes et les libérés qui les rejoignent sont en contact permanent avec les Blancs, lesquels n'étant plus les maîtres, peuvent devenir les modèles de ceux qui désirent monter dans l'échelle sociale et qui pour ce faire s'appliquent à assimiler les valeurs » (Piantoni, 2009: 65, op. cit. Jolivet, 1982: 96).

Tableau 1: Population résidant en Guyane selon la nationalité et selon le sexe (%)

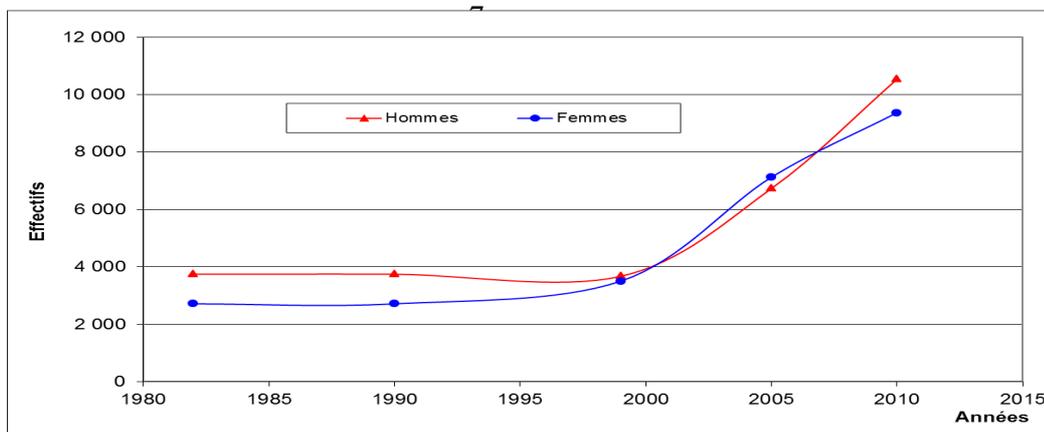
	Au 1er janvier 2010			
	Guyane			
	Hommes %	Femmes %	Ensemble effectifs	%
Français	50,0	50,0	147 681	64,5
Français de naissance	50,5	49,5	133 840	58,4
Français par acquisition	45,6	54,4	13 841	6
Étrangers	48,9	51,1	81 359	35,5
Surinamais	49,1	50,9	31 603	13,8
Haïtiens	45,0	55,0	20 208	8,8
Brésiliens	52,9	47,1	19 904	8,7
Guyanais	47,6	52,4	3 783	1,7
Chinois	53,3	46,7	1 228	0,5
Dominiquais	28,7	71,3	802	0,4
Péruviens	49,8	50,0	540	0,2
Étrangers de l'Union européenne	59,2	40,8	997	0,4
Autres étrangers d'Amérique du Sud	39,5	60,6	1 300	0,6
Autres	54,1	45,9	1 026	0,4

Total	49,6	50,4	229 040	100
-------	------	------	---------	-----

Source: Insee, Recensement 2010. Tab de Franck Temporal.

Au recensement de 2010 de l'Insee, sur une population totale de 229 040 habitants, la Guyane compte 81 400 étrangers, soit 35,5 % de sa population. Les surinamais, les haïtiens et les brésiliens représentent 88 % des étrangers résidant en Guyane.

L'effectif des femmes suit celui des hommes, tel que l'indique la courbe du graphique ci-dessous. Elles arrivent à partir des années 80 par le biais du regroupement familial, et plus récemment depuis les années 1990-2000. Elles arrivent seules, en provenance des capitales des États de la région nord du Brésil: Belém (Pará), Macapa (Amapá) et São Luís do Maranhão (Maranhão). Leurs migrations sont ensuite économiques, liées à la mondialisation. On note alors une multiplication par deux des effectifs entre 2000 et 2010. Les migrantes brésiliennes arrivent d'abord clandestinement et temporairement en vue ou non d'une installation définitive, afin d'améliorer leurs conditions matérielles d'existence.



Source: INSEE, *Atlas des populations immigrées de Guyane 2006* et Recensement 2010, exploitation principale Franck Temporal.

Cette féminisation des migrations², observée tant dans les pays européens (Morokvasic 1986; 2008) que sudaméricains et caraïbéens, est appelée « Eldorados da mundialização » (Peralva 2008). Elle doit s'analyser conjointement à la féminisation du marché de l'emploi où les femmes régularisées sont à 78% employées dans le secteur tertiaire, notamment comme femmes des services (Falquet 2008), et où les migrantes clandestines reproduisent cette organisation à partir d'activités informelles.

Ce dernier point doit être croisé avec un autre indicateur, celui de l'augmentation, parmi les immigrées brésiliennes, du statut de cheffe de famille (14%, Insee 2006), ce qui est corroboré par les données concernant les résidentes de la région Nord du Brésil (Sorj, Fontes 2009).

Les Brésiliennes, pour celles arrivées avec le regroupement familial des années 80, vont donc majoritairement résider dans les quartiers périphériques, mono-ethniques, comme la Cité Arc-en-Ciel, alors que les plus récentes, venues pour des raisons économiques, se retrouvent dans les centres, soit les espaces périphériques marginalisés de la « Matinha », quartier mono-ethnique créé dans les années 90, ou encore dans les quartiers résidentiels pour celles faisant aujourd'hui parti de l'élite brésilienne. Comment fonctionne cette insertion ? Quels sont les indicateurs *origine-destinée* permettant de comprendre l'insertion économique et la mobilité sociale des Brésiliennes ?

L'enquête qualitative repose sur soixante entretiens semi-directifs menés dans le cadre de ma recherche doctorale (Serges 2011) entre 2008 et 2010, auprès des femmes nées au Brésil et résidant en Guyane. Le dispositif méthodologique se base sur une enquête longitudinale qui s'appuie essentiellement sur des entretiens biographiques. J'ai considéré le parcours migratoire dans une perspective diachronique (dans la durée, à partir des histoires familiales et communautaires) et synchronique (photographie du moment), en m'attachant à la description puis à l'étude des trajectoires/récits de vie de migrantes brésiliennes, à la lumière de leur parcours (formation, régularisation, emplois occupés dans le pays de départ, puis dans le pays d'arrivée), et leur insertion économique - ou la non-insertion - sur le marché du travail. Ces entretiens semi-directifs ont été complétés d'observations *in situ*, notamment au sein de l'univers familial. Les lieux de travail ayant fait l'objet d'observations *in situ* étaient tout d'abord le domicile même des enquêtées, surtout pour

² Au regard de ces courbes, on ne s'intéresse pas ici à la récente masculinisation des effectifs qui doit être analysée à partir de nouveaux travaux.

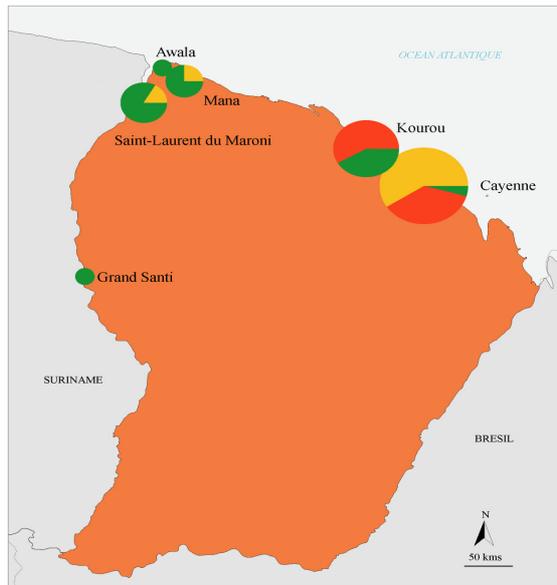
la prise en compte de l'emploi domestique et des soins apportés aux enfants. Le domicile a aussi concerné les manucures/pédicures et le travail informel chez des particulières.

De l'informel à l'auto-entrepreneuriat: les Brésiliennes sur le marché du travail

Parler de secteur informel suppose de distinguer secteur formel et informel afin de comprendre l'informalité comme un secteur où les emplois occupés peuvent être soit *informels*: commerces ambulants - vente de vêtements, de parfums et/ou de cosmétiques et de nourriture - soins aux personnes, échanges economico-sexuels et prostitutionnels, soit *non déclarés*: restauration, services à domicile.

Pour clarifier les modalités d'insertion, je procède à une classification de ces femmes en trois groupes, en fonction de l'année d'arrivée, motifs des migrations et lieu d'installation. Les Brésiliennes arrivées par le regroupement familial et régularisées occupent, pour 77,7% d'entre elles, une place dans le secteur tertiaire, avec les emplois suivants: employées de maison, personnel d'entretien et de nettoyage, serveuses, assistantes maternelles ou vendeuses sur des petits points de commerce (Gorgeon et Simon 1984; Pinto 2008). Elles se concentrent donc en particulier - tout comme les femmes migrantes économiques - dans le secteur des services, en raison des conséquences de la néo-libéralisation et de la mondialisation. L'occupation de ce secteur est caractéristique lors d'arrivées massives de migrantes clandestines, sédentaires, précaires et circulantes dans les pays où le PIB à l'arrivée est nettement supérieur à celui du pays de départ³. Elles résident principalement dans les quartiers périphériques et dans les espaces périphériques marginalisés.

³Au Brésil, la libéralisation économique est initiée par Collor et les politiques néo-libérales qu'il a mises en oeuvre pendant son court mandat (1990/1992) et qui seront suivies par Sallum Júnior (1998), accentuent les taxes d'importation et la privatisation des entreprises avec comme effet l'entrée du Brésil dans le processus de globalisation (Simonian et Silva 2008).



Sources : Serges, 2013. Conception et réalisation : Carré, 2013 avec Quantum GIS, Phlcarto et Adobe Illustrator



Localisation des Brésiliens de la BP 134. Source: Géoportail

Une stratégie liée à l'amélioration des conditions d'existence en Guyane et dont m'a fait part Laura da Silva Brito, résidente régularisée du quartier périphérique de la Résidence Arc-en-Ciel, a été d'occuper la fonction de cuisinière sur un site d'orpillage à Saint-Elie, en vue de « *l'avenir envisagé pour ses 3 enfants* » résidant en Guyane. Elle a ainsi pu cumuler aides sociales, revenus d'activité non déclarée et faire bâtir sa maison « en dur ». Après 10 ans de va-et-vient, elle a fait poser une dalle dans l'arrière cours de sa maison afin d'y gérer un espace de restauration/vente alimentaire informel et non-déclaré (*cochinhas, bolinhos, vatapa, tacaca*⁴).

Cette stratégie entrepreneuriale se retrouve chez le second groupe de Brésiliennes, arrivées dans les années 90 et régularisées, résidant dans les centres urbains, notamment à Kourou, Cayenne et Saint-Georges, où les secteurs d'activité occupés officiellement, recoupent ceux mentionnés ci-dessus, avec une prépondérance pour la vente (alimentation, vêtements) et l'animation/enseignement (avec garde d'enfant). Elles forment plus généralement des couples mixtes, relativement durables, avec des Métropolitains « blancs » et des Créoles guyanais « morenos ».⁵ Contrairement aux précédentes dont les formations initiales sont quasi inexistantes, elles ont été scolarisées jusqu'au collège, et pour une minorité, sont allées jusqu'à l'université (gestion d'entreprise et langues).

Elles ont un capital social et culturel (Bourdieu 1994) plus important qu'elles peuvent mettre à profit une fois leur situation administrative régularisée. Le choix d'une union mixte influe positivement sur plusieurs indicateurs, comme le fait d'obtenir plus rapidement un titre de séjour, l'élargissement de réseaux d'interconnaissances et par là-même, un accroissement de leur capital social, ce qui leur permet de développer leur activité économique, surtout dans le secteur libéral (Serges, Temporal 2013). Elles gagnent en mobilité sociale, un capital économique que certaines réinvestissent même dans leur pays d'origine, comme c'est le cas de Rose, entrepreneure transnationale dont je retrace dans cet encadré les grandes lignes de l'intersection de ses trajectoires migratoire, familiale et professionnelle:

Roseneide Moura, 45 ans lors de l'entretien, vient d'une famille de six enfants, de classe moyenne au Brésil, résidant dans une maison du centre urbain de Fortaleza (Estado do Ceará). Elle a suivi une formation dans le domaine de la comptabilité. Rose a des jumeaux à l'âge de 17 ans, d'une première mise en couple qui n'a pas fonctionné. Se retrouvant seule à les élever, elle migre en 1990, à 22 ans, après avoir rencontré Bruno, un commerçant guyanais de passage, avec qui elle a une fille en 1993. Elle investit à Fortaleza sur des marchés de grossistes en tissu afin de réaliser des bénéfices à partir de la revente de sous-vêtements en Guyane. Pour transformer ce tissu, elle embauche sa mère et deux employés au Brésil.

Elle fait également travailler sa sœur, Josée, qui aura en charge la distribution des vêtements dans les États de São Paulo, Rio et dans la vente sur des marchés locaux. Après trois ans, Josée migrera à son tour pour être employée domestique au domicile de sa sœur, qui pourra la régulariser à partir de son statut d'employeur, en 1995. Une fois régularisée, Josée va reprendre la vente informelle au porte-à-porte, à partir du surplus de sa sœur, et développer des réseaux de vendeuses en Guyane. Les sœurs fonctionnent donc en binôme, dans la vente de vêtements, ainsi qu'avec des

⁴ Les *cochinhas* sont des préparations alimentaires à base de pâte à frire à l'intérieur de laquelle se trouve de la viande ou du fromage. Les *bolinhos* sont des petits gâteaux sucrés. *Vatapa* et *tacaca* sont des spécialités du nord du Brésil (Macapá, Belém) à base de crevettes.

⁵ Moreno (a): marron clair.

produits entrés illicitement: produits de beauté qu'elle fait passer dans ses valises tels que pilules amincissantes, eau oxygénée (réputée de meilleure qualité au Brésil) et guarana⁶. En 1996, Rose rencontre Jean-Pierre, le chef des douanes de Rochambeau avec qui elle a une dernière fille, Lili. Ils se séparent en 2002 et elle décide de vivre avec Denis ex-militaire (en retraite) et cela jusqu'à aujourd'hui.

Il y a plusieurs continuités participant à l'ascension des femmes de ce groupe: celle des relations entretenues entre les migrants et leur pays d'origine et celle liée au niveau de formation initiale et sa mise en pratique. Certaines migrantes, à capital économique et social plus fort, font en sorte de chevaucher les frontières nationales (Portes, Guarnizo et Haller 2002), comme on a pu le voir avec Rose. Les foyers économiques transnational et national avec un choix du conjoint permettant d'optimiser les ressources (économiques, sociales), sont des facteurs qui influencent fortement la mobilité des femmes migrantes.

Pour les Brésiliennes arrivées au début des années 2000, la situation est plus difficile en raison de deux facteurs. D'abord, le durcissement des politiques migratoires françaises en 2005, avec l'immigration choisie et l'obligation de faire du chiffre au travers des quotas de reconduites aux frontières. Pour elles, le développement de stratégies alternatives de production de revenus (Bourgois 2001) sera donc une sorte de première injonction, en l'occurrence de genre, car caractérisée par des emplois féminins. En effet, entrées par l'intermédiaire d'un réseau familial ou communautaire, certaines d'entre elles vont devoir travailler gratuitement contre hébergement. Il s'agit d'une première réalité qu'elles découvrent dès leur arrivée: le travail domestique et gratuit. Ce travail peut ensuite se combiner avec d'autres activités qui relèvent du secteur des services, bastion à la fois féminin et « réservé » aux migrantes sans papiers, dans l'informalité.

Puis, la construction médiatique de stéréotypes discriminants sur les Brésiliennes, quant à leur sexualité pensée comme libérée et dangereuse. Elles sont toutes assimilées à des travailleuses du sexe et potentiellement porteuses de maladies contagieuses. Cela a comme conséquence le rejet de leurs compatriotes arrivées lors de la seconde vague migratoire, alors que les schémas de mise en couple ne diffèrent que de peu. Celles se trouvant en union mixte ont élaboré des schémas de rencontres de leur conjoint dans des espaces festifs tels que bars, boîtes et clubs. La relation initiée est alors poursuivie et pourra déboucher sur une union stable.

Pour les Brésiliennes arrivées plus récemment, ce même schéma est teinté des stéréotypes négatifs. La sexualité est perçue comme une monnaie d'échange permettant d'obtenir des compensations financières qu'Eliane, par exemple, migrante clandestine, ne qualifie pas de type prostitutionnel, mais que l'on peut analyser comme un échange économique-sexuel (Tabet 2004). A la différence de la prostitution, l'échange économique-sexuel se base ici sur la perception qu'en ont les actrices. Elles décrivent leur pratique comme un échange basé sur la présence de sentiments, même si ces derniers sont de très courte durée. D'Incao analyse la mise en place de ces relations amoureuses à partir des valeurs propres à ces sociétés frontalières, précisant que « le cercle domestique recherche d'abord l'intérêt économique. Ainsi, en milieu populaire, la prostitution - ou

⁶ Le guarana (*Paullinia cupana*) est la graine la plus fortement dosée en caféine. Ses propriétés sont directement liées à la stimulation des capacités mentales et physiques. Étant donné son interdiction de vente sur le territoire guyanais, elle omet de le déclarer lors du passage des valises en douane.

même un concubinage avec un homme plus âgé - avec toutes ses nuances, apparaît comme un moyen d'intégration des jeunes filles pour la réalisation d'un projet économique » (1997, 12).

Pour revenir sur notre enquête, Eliane utilise son physique. Il correspond à l'image que l'on attend d'elle et en général des Brésiliennes ayant du *tchã*⁷ afin que cette relation se solde par une union stable et la venue d'un enfant. Ses préférences se focalisent sur un « blanc » afin de contrer les inégalités raciales dont la société guyanaise n'est pas exempte. En effet, la hiérarchie locale telle que nous l'avons détaillée dans la première partie de cet article, relève d'une stratification socio-ethnique assez hermétique. Seules quelques stratégies permettent d'obtenir une ascension sociale à l'intérieur du projet économique.

Tel que nous l'avons montré dans un travail précédent (Serges, Temporal 2013), la quête d'autonomie des Brésiliennes en union mixte passe par plusieurs formes de mobilités, tant spatiales, à l'intérieur (quartiers) et à l'extérieur de la Guyane, que sociales. C'est cette volonté d'ascension, cette ambition plus ou moins affichée que nos analyses quantitatives et qualitatives ont tenté de mettre à jour. L'ensemble des indicateurs objectifs (lieu de résidence, statut d'occupation, nature et montant des revenus des ménages) comme subjectifs (perception de la situation financière) va dans le sens de conditions de vie plus favorables chez les Brésiliennes en couple mixte.

Elles résident dans les quartiers centraux des principales villes et ont des conditions de vie plus favorables que leurs compatriotes en union non mixte. Leurs conjoints ont une meilleure situation socioprofessionnelle, ce qui leur permet une meilleure insertion dans un réseau institutionnel et d'interconnaissance. Elles acquièrent plus souvent la nationalité française que les Brésiliennes en union non mixte et certaines projettent alors un futur à l'extérieur de la Guyane, toujours dans la perspective d'une élévation dans l'échelle sociale.

Ainsi, le « choix » d'une relation avec un « blanc » s'effectue à partir de la connaissance préalable du statut des personnes fréquentant à la fois ces espaces et les jeunes Brésiliennes. En effet, ces jeunes filles apprennent très vite à situer socialement et économiquement leurs interlocuteurs, en particulier par le biais de la « fofoca », c'est-à-dire des échanges de savoir entre elles. Cette « situation sociale et économique » est due à la présence dans cette société de nombreux contingents de militaires (légionnaires), fonctionnaires (agents de police, gendarmerie, douane, professeurs) et agents employés par le Centre Spatial Guyanais (CSG/CNES), venus célibataires ou mariés, pendant une courte durée (1 à 3 ans) et profitant du niveau de vie artificiel leur octroyant une position de supériorité économique.

Par conséquent, une élite brésilienne bourgeoise, résidant dans les centres, est pensée comme « riche » en opposition aux résidentes des zones périphériques et vis-à-vis des nouvelles arrivées: « Il y en a dans le centre de Cayenne qui sont plus chic que nous, comme femmes et ont plus d'argent » (Célie, 34 ans, manucure à la BP134), complété par les propos de Rosana: « 90% des femmes viennent pour travailler et 10% pour travailler dans la prostitution. Allez voir dans les boîtes, vous allez rencontrer une moitié de *zapatão*⁸ et une moitié de prostituées... ».

⁷ *Tchã* est un élément caractéristique attribué aux Brésiliennes qui renvoie au « sex appeal » pensé comme naturel, un *jeitinho* pour conserver la terminologie portugaise, organisé comme un habitus, une façon d'être inscrite dans les corps et les mentalités.

⁸ Lesbiennes, en terme péjoratif.

Ces chiffres sont surévalués, rendant compte des discours médiatiques et de l'audimat à réaliser. En effet, après analyse des principaux médias depuis 1990 et entretien effectué auprès de Pierre-Yves Carlier, journaliste à France Guyane, lorsqu'un article parle des Brésiliennes, il se trouve dans la catégorie « faits divers » pour parler de prostitution. Pour les femmes de l'élite, dont Rose, le rejet, voire le déni des migrantes plus récentes, est également avéré. Les stratégies d'insertion économique diffèrent en fonction de la période d'arrivée des Brésiliennes et des constructions stéréotypées de leur sexualité, conditionnant l'organisation d'une hiérarchie entre elles. Cette hiérarchie peut-elle être déjouée par la société guyanaise ou est-elle renforcée par son fonctionnement administratif et institutionnel ?

Départementalisation et idéologies vont donc fonctionner tant à partir du modèle Républicain que local et guyanais. Dans ce contexte, et à partir des années 2000, la Guyane est désignée comme « en crise », tant au niveau de son propre développement économique que vis-à-vis de son parc de logement et de sa capacité d'accueil. Ce contexte rend d'autant plus propice la pensée de l'immigration frontalière comme un aspect dangereux, couplée avec l'image négative des populations migrantes. La réponse apportée par le gouvernement se situe au niveau du renforcement des zones frontalières et des forces armées dans les villes et communes, ainsi que des discours politiques liés à la peur de l'invasion, aux volontés de durcissement des frontières et à la création d'un « devoir de violence, et un permis de chasser et de haïr » (Bernardot 2008) stimulé par la pression des pouvoirs publics. L'idéologie du contrôle dans les administrations ou dans certaines sphères économiques, contribue à forger les inégalités entre les groupes et les hiérarchies au sein même de ces groupes.

Inégalités et freins à une reconnaissance des populations immigrées

Quant à la reconnaissance sociale des populations migrantes de la part de l'état français, les projets portent sur l'assimilation des citoyens dans le but de construire l'identité nationale en supposant que, malgré la non appartenance de la Guyane à l'espace Schengen celle-ci se conforme à l'« introduction d'éléments de droit du sol pour l'accès à la nationalité [et où] multiculturalisme, lutte contre les discriminations font partie aujourd'hui des nouveaux attributs de la citoyenneté en Europe, malgré une mosaïque de situations » (Withol de Wenden 1999).

On a parlé de la structuration pyramidale de la Guyane liée à l'histoire de son peuplement. Quelques Métropolitains et une partie des Créoles guyanais, formant un réseau familial très influent à son sommet, occupent des postes dans la politique et les administrations. Des Asiatiques ensuite, dans les commerces et l'agriculture. Puis les populations amérindiennes et marronnes, ainsi que les différents groupes de migrants, placés au niveau le plus bas de cette hiérarchie sociale, avec des Brésiliens, des Surinamais puis les Haïtiens, dans le secteur tertiaire et les emplois de service.

On est en droit de s'interroger sur ce système de relations interethniques et de classe basé sur une « prétendue supériorité de la race Blanche » (Le Cour Grandmaison 2009) et où règne la prégnance d'un facteur idéologique lié à la créolité, mis en application par le groupe des Créoles guyanais. La créolité suppose la mise en place d'un système idéologique de représentations et de visions du monde qui fonctionne, selon Jean-Jacques Chalifoux, à partir de marqueurs ethniques agissant comme « des signes de reconnaissance culturelle servant à différencier les groupes, à les

classer, à les hiérarchiser, à penser leur nature, à conditionner les relations face-à-face et à consolider et mobiliser les forces collectives » (1986a, 15). Peut-on réellement parler de multiculturalisme ou de certaines modalités de reconnaissance des populations en Guyane ?

La question des rapports interethniques est très complexe, à géométrie variable. Cela implique de les comprendre à partir du cadre plus général de la stratification socio-ethnique des populations résidentes qui est tributaire de la matrice coloniale et s'organise par rapport à leurs arrivées successives sur le territoire, conditionnant le rejet du/de la dernier/ère arrivé.e et ce en raison de l'idéologie de la créolité (Chalifoux 1989). Cette stratification contient le revers de ce discours sur l'assimilation des citoyens (ou l'autre face de cette vision), discours lié à l'idéologie du progrès selon laquelle se dresse une échelle supposant la hiérarchie de « développement » des populations. Figurent au plus bas de celle-ci les populations amérindiennes et bushinengue, pensées comme « primitives ».

On peut avoir un premier aperçu de leur teneur à partir des dénominations des groupes entre eux. À titre d'exemple, les Brésiliens sont très virulents contre les Créoles guyanais et les Saramaca⁹, qu'ils traitent de « sales saramaca ». Les Brésiliennes le sont moins, à l'exception de celles assimilées à des prostituées par des Créoles guyanais. Ceux-ci demandent par exemple à Eliane, souvent traitée de prostituée: « c'est combien ? ». Ils lui parlent mal ou la dévisagent en la regardant de la tête aux pieds. L'imaginaire autour de la sexualité des Brésiliennes est empreint de stéréotypes, comme elle le précise: « par exemple les plus racistes ici sont les guyanais, ils parlent méchamment, je vois deux guyanais ici qui boivent beaucoup, et ils disaient 'vous vous venez du Brésil pour faire les putes' ». Ces modalités de traitement des Brésiliennes trouvent leurs manifestations les plus exacerbées dans plusieurs situations que je vais à présent décrire: les rencontres administratives et institutionnelles.

En effet, la première expérience des discriminations est faite dans les administrations, tel un « rite de passage », dans le cas de l'obtention d'autorisation de séjour à la Préfecture ou sous-préfecture, demande de passeport à la Mairie, demande d'allocations à la CAF, d'assistance médicale à la Sécurité Sociale ou encore, lors de la création d'un compte ou d'un retrait d'argent à la Poste, supposant dans chacun de ces organismes, la rencontre avec des Créoles guyanais. Il y a souvent du mépris ouvertement ou insidieusement exprimé, allant de remarques faites de manière abusive, « lui parler comme à un chien » ou souffler en présence d'un étranger, lorsque ce dernier ne parle pas correctement la langue. Les employés font alors mine de ne pas le comprendre et le renvoient chez lui. La majorité des enquêtés se sont déjà entendus dire « tu n'es pas chez toi ici ». Camilia Barbosa Silva invoque les mépris dont elle a été l'objet: « des fois, je ne sais pas si c'est du racisme ou du manque de patience. Parfois, je vais dans des endroits et je sais que je ne parle pas bien la langue, il y a des personnes qui me parlent bien, qui répètent les choses, et d'autres non. Je pense que c'est du racisme, à la sécurité sociale, à la CAF. C'est une majorité de guyanaises ». Cela veut-il dire que la politique raciste d'assimilation à la française a bien fonctionné auprès de la population guyanaise qui finalement se serait « blanchie » ?

On peut ici rattacher les pratiques de guichet à celles dont parle Mireille Eberhard sur les catégorisations ethno-raciales au guichet (2001). Pour reprendre un des éléments de son travail, il est question ici non pas de « dénoncer tel ou tel individu comme "raciste", mais de considérer le

⁹ Ethnie appartenant à la famille linguistique des bushinengues et née des grands mouvements du marronnage.

racisme comme une réalité strictement sociale, du fait qu'il s'insère dans des rapports sociaux qui le créent, le produisent et le reproduisent ». Le racisme des employés blancs à un guichet de métropole est-il comparable à celui des employés guyanais ? En allant plus loin dans les pratiques discriminantes, ces catégorisations peuvent conduire à des non-recours, entendu comme le fait que bon nombre d'ayants droit à différentes prestations d'aide sociale ne font pas valoir leurs droits. Le non-recours est objectivement une aubaine pour l'État. En effet, le taux de non-régularisation concerne entre 15 et 18 % de la population régionale, touchant plus spécifiquement les populations nouvellement migrantes.

On retrouve bien la construction d'un stigmaté dans la situation analysée pour les Brésiliennes: elles ne parlent pas bien la langue et sont potentiellement des « voleuses d'hommes ». L'inscription de ce « stigmaté », au sens goffmanien, se trouve dans l'interaction qui conduit à la dévalorisation de la personne demandeuse et au profit de l'augmentation du « pouvoir de domination » de la personne derrière son guichet ou dans une situation où elle se sait être dominante.

En dehors des administrations, on retrouve ces formes de discrimination dans les institutions publiques. Darlirene Meirezes précise: « il y a une femme au collège de mon fils, elle est guyanaise, et me traite super mal, et quand arrive une autre personne, elle la traite bien. Elle me parle super mal, elle est méchante, et moi je parle bien fort pour que tout le monde entende et elle est raciste contre les brésiliennes et principalement quand la personne est seule, qu'elle n'a pas de mari, et c'est comme ça ». Il est intéressant de noter dans son discours le fait de se qualifier en tant que femme seule, donc potentiellement dangereuse au regard d'une femme mariée. On est plus tout à fait dans une forme de racisme mais plutôt de rejet sexiste de l'Autre (ou articulation « race »-sexe), du « non-national », « non-citoyen », tel que le définit Daniel Lochak (1988), et où les stigmates sont réactualisés lors des interactions (Eberhard 2001).

Il peut aussi s'agir, selon Lucirene Dias Lopes, de discriminations à l'embauche:

Ma fille par exemple, une fois, elle a déposé plein de *curriculum vitae* pour trouver un travail. Elle a dit que lorsqu'elle est arrivée, il y avait plusieurs autres filles. Et la femme qui recrutait en a vu une qu'elle connaissait, une guyanaise, l'ex miss Guyane, et lui a dit que si elle l'avait appelé, elle n'aurait même pas fait la file. Donc ma fille savait déjà qu'elle n'aurait pas le poste, elle a quand même été entretenue, elle est revenue à la maison, je l'ai appelé, mais elle m'a dit non, elle a donné l'emploi à une autre personne, la même qu'elle avait vu. Elle m'a dit qu'elle n'aurait pas ce travail, mais ça n'aurait pas dû arriver comme ça, même si elles se connaissaient, il aurait dû y avoir plus de discrétion. Les enfants des guyanais ont plus de chance d'avoir un emploi. Il y a seulement des inégalités comme ça.

Très clairement, ressort ici une autre forme de discrimination liée à l'embauche, et sur laquelle des rapports du Centre de Ressources Politiques de la Ville de Guyane (CRPV) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) ont élaboré de nouveaux plans (2011).

Lors d'une embauche, les rapports interethniques peuvent également se montrer conflictuels. Laura, dont on a évoqué le parcours précédemment, arrivée lors de la première vague migratoire, a dit avoir démissionné de son emploi de commis de cuisine parce que sa patronne ne souhaitait pas la faire manger avec « les gens de sa race ». Je cite ses propos: « Et lorsque ce fut l'heure de déjeuner, elle a donné à manger à son équipe seulement pra as pretas - aux noires - pour les gens de

sa race, parce que les uniques Brésiliennes étaient seulement nous deux ». Elle s'est interposé à ce fonctionnement, a eu une convocation avec le patron du restaurant qui lui a attribué de nouvelles tâches: agent d'entretien. Suite à cette requalification par le bas, elle est partie. Il en va de même pour Rose, pourtant de l'élite, qui mentionne le manque de reconnaissance et la suspicion des Guyanaises au sujet de sa réussite.

Ici, qu'il s'agisse de femmes arrivées lors de la première, seconde ou dernière vague migratoire, les discours convergent. Le thème du racisme est récurrent lorsque l'on aborde la question du vivre ensemble, ce qui a pour conséquence de mettre à mal le côté positif de la vie en Guyane, certaines mentionnant même leurs projets futurs vers l'ailleurs (métropole ou étranger).

La structuration du marché du travail et l'accès des groupes dominants à des emplois conformes à leurs diplômes sont le produit historique - colonial et postcolonial - de la stratification de « race », de classe et de genre, ainsi que du pluralisme culturel. L'insertion économique se fait de manière inégalitaire, en fonction de l'origine et de la destinée de chacune des vagues migratoires. Les premières Brésiliennes qui arrivent par regroupement familial et résident en périphérie, ont plus de difficultés à s'insérer même lorsqu'elles se forment et ont un emploi grâce à l'État. Peut-être serait-il judicieux de mettre en place des statistiques ethniques afin de rendre compte des inégalités de manière plus objective.

Il ne s'agit alors pas de compétences en tant que telles, mais plutôt de rapports inégalitaires. Celles arrivées lors de la seconde vague migratoire et dont le capital économique et social est plus élevé, intègrent le marché du travail sans pour autant accéder à une reconnaissance de la part des autres groupes, notamment les Créoles guyanais. Cela tient aux peurs et aux stigmates imprégnant les représentations en cours dans cette société. Aussi, le troisième groupe se trouve confronté à des discriminations sexistes et racistes, conjointement aux peurs et rejets des Autres, y compris de la part des femmes appartenant aux groupes précédents. Les discriminations dans les administrations contredisent la volonté d'égalité des chances. On peut affirmer, à l'aune de ces trois freins, qu'il y a un fort rejet de ces migrantes pas toujours désirées, ce qui ne va pas dans le sens du « vivre ensemble » élaboré par les politiques de la métropole. Aucune passerelle - pas même le regroupement associatif, en raison du manque de cohésion de ce groupe - ne leur permet d'intégrer des postes à responsabilité plus importante (dans les administrations par exemple). On peut alors s'interroger sur leur place au sein de la seconde génération née en Guyane de parents en union mixte, et sur les perspectives que cette génération pourra élargir en termes de reconnaissance, de « race », de genre et de mobilité sociale.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris: Seuil, 1994.
- BOURGOIS Philippe. *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris: Seuil, 2001.
- CHALIFOUX Jean-Jacques. « Créolité transculturelle en Guyane ». Dans *La créolité, la guyanité*. Exposés-débats du CRESTIG, 1989, 13-27.
- D'INCAO, Maria Angela. « Les femmes dans la société de « frontière » de l'Amazonie brésilienne ». Dans *Les femmes dans la ville, un dialogue franco-brésilien*. Paris: Centre d'Etude sur le Brésil, 1997, 109-123.
- DOYTCHEVA Milena. *Le multiculturalisme*. Paris: La Découverte, 2005.
- EBERHARD Mireille. « Catégorisations ethnico-raciales au guichet », *Cahiers du CERIEM*, n°8, décembre, 2001, 35-50.
- FALQUET Jules. *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris: La Dispute, 2008.
- GORGEON Catherine et Gildas Simon (coord.). « Immigration clandestine et insertion des Brésiliens et des Haïtiens à Cayenne (Guyane Française) ». Villes et migrations internationales de travail dans le Tiers-Monde: Transferts de revenus et projets immobiliers des travailleurs migrants dans le pays en développement [colloque], Poitiers: CIEM. Vol. 6, 1984, 329-350.
- INSEE. *Atlas des populations immigrées de Guyane*. Cayenne, 2006, 2010.
- JOLIVET Marie-José. *La Question Créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*. Mémoire ORSTOM n°96. Paris: ORSTOM Éditions, 1982.
- JOPPKE Christian. « Why Liberal States Accept Unwanted Immigration », *World Politics*, Vol 50, n°2, 1998, 266-293.
- LE COUR GRANDMAISON Olivier. *La République impériale. Politique et racisme d'État*. Paris: Fayard, 2009.
- MAM LAM FOUCK Serge. « Les fondements idéologiques et politiques de la départementalisation de la Guyane des années 1820 à 1946 ». *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Matoury (Guyane Française): Ibis Rouge, 2007, 83-103.
- *Histoire générale de la Guyane française*. Cayenne: Ibis Rouge, 2002.
- PERALVA Angéline. « Globalização, migrações transnacionais e identidades nacionais », *Nova Agenda de Coesão Social para a América Latina*, São Paulo: Instituto Fernando Henrique Cardoso, 2008, 1-49.
- PIALOU Aurélie. « La Guyane, ou le 'tout reconduite' », *Plein droit*, La revue du GISTI, *Outre-mer, terres d'exception*, n°74, 2007. Mis en ligne le 27 novembre 2007. Consulté le 28 décembre 2011. <http://www.gisti.org/spip.php?article1027>.
- PIANTONI Frédéric. *L'enjeu migratoire en Guyane française. Une géographie politique*. Cayenne: Ibis Rouge, 2009.
- PINTO Manoel de Jesus Souza. *O Fetiche do emprego: um estudo sobre as relações de trabalho de brasileiros na Guiana Francesa*. Thèse soutenue en février 2008 à l'Université Federale do Para, Nucleo de Alto Estudos Amazônicos, 2008.

- PORTES Alejandro, Luis Eduardo Guarnizo et William J. Haller « Transnational Entrepreneurs: An Alternative Form of Immigrant Economic Adaptation », *American Sociological Review*, Vol 67, n°2, 2002, 278-298.
- SERGES Dorothée et Franck Temporal. « Parejas mixtas, género y migración: el caso de las brasileñas en Guyana francesa ». Chapitre « Género y migración », (Dir) Maria Eugenia Cosio-Zavala. Centro de Estudios Sociológicos, Colegio de México, 2013.
- SERGES Dorothée. *Insertion économique des migrantes brésiliennes*. Thèse de doctorat en sociologie. (Dir.) Maria Eugenia Cosio-Zavala. Université Paris III, Sorbonne Nouvelle, 2011.
- SERGES Dorothée. « De la rencontre culturelle à l'interculturalité : modalités de reconnaissances de la « brésilianité » en Guyane française », *Hommes et Migrations*. France-Brésil: approches migratoires et interculturelles, n°1281, Sept-Oct., 2009, 102-111.
- SIMONIAN Ligia T.L et Rubens Silva (da) Ferreira. « Brazilian Migrant Workers in French Guiana ». Dans *Caribbean Transnationalism. Migration, Pluralization and Social Cohesion*. Ruben Gowricharn (ed.). Lexington books, USA, 2006, 99-117.
- SORJ Bila, Adriana Fontes. « Les politiques publiques au Brésil et l'articulation entre travail et famille. Une comparaison interrégionale », *Cahiers du Genre*, n° 46, 2009, 155-176.
- VERGÈS Françoise. « L'Outre-Mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine ? », in *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. (Dir.) Blanchard P., Bancel N. & Lemaire S. Paris: La Découverte, 2005, 67-74.
- WARIN, Philippe. « Le non-recours aux droits », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, 2012. Mis en ligne le 15 novembre 2012: <http://sociologies.revues.org/4103>
- WIHTOL DE WENDEN Catherine. « Union-Européenne: migrations ». Encyclopédia Universalis, 1999.